

MA VILLE

QUI ÉMANCIPE

Les dérogations scolaires hors commune Procédure 2025

Une dérogation, c'est quoi?

Les enfants sont affectés dans les écoles de la ville selon leur adresse. Toutefois, dans <u>certaines</u> <u>circonstances exceptionnelles et pour des raisons dûment motivées</u>, il peut être demandé, sous réserve des effectifs et des places disponibles, de scolariser un enfant dans une autre école.

IMPORTANT: ne seront présentées à la commission que les demandes de dérogation scolaire complètes et conformes aux critères cités ci-dessous.

Une dérogation au sein de la commune peut être sollicitée si la demande est liée aux motifs suivants:

- Situation professionnelle des parents (lieu de travail/horaires) qui ne permettrait pas de déposer l'enfant dans une école du secteur de domicile;
- Mode de garde de l'enfant en dehors des heures scolaires: assistante maternelle, famille, ami·e...;
- Raisons de santé de l'enfant ou de la personne accompagnante résidant sur la commune (contraintes physiques).

Les raisons liées à la non-perturbation de l'enfant dans sa scolarité (impacts moraux ou psychologiques) relèvent d'une demande de dérogation pédagogique à établir auprès de la direction de l'école ou de l'inspection de la 3° circonscription.

La dérogation est accordée pour le cycle maternel (de la petite section à la grande section) ou élémentaire (du cours préparatoire au cours moyen 2).

Elle doit être renouvelée lors du passage de la grande section au cours préparatoire)

Quelle est la procédure?

 Contacter votre commune de résidence pour connaître les démarches et faire parvenir au service Enseignement, le cas échéant, une photocopie de votre dossier.

ou

Télécharger notre formulaire
 « Hors Commune » et le faire compléter
 (au verso) par votre commune
 de résidence pour valider les accords
 de prise en charge.

Téléchargez votre formulaire ici





En cas de fratrie (frères et/ou soeurs), télécharger un formulaire par enfant.

Ces procédures sont valables pour les enfants de maternelles et d'élémentaire

Pièces à fournir

- Formulaire complété (recto verso).
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Une attestation manuscrite et la photocopie du justificatif de domicile de moins de 3 mois de la personne gardant l'enfant (autre que les parents).
- Joindre le contrat si votre enfant est accueilli chez une assistante maternelle.
- Un certificat médical récent d'un spécialiste en cas de problème de santé de l'enfant ou des parents.
- Une attestation de l'employeur et/ou de formation des parents précisant les lieux et horaires.
- Une attestation de recherche d'emploi (FranceTravail)
- Un extrait Kbis auto-entrepreneur.

Adresses utiles

Service Pôle Familles

37 rue Saint-Just - 94200 Ivry sur Seine 01 49 60 24 03 pole.familles@ivry94.fr

Dossier à envoyer par courrier :

Mairie d'Ivry-sur-Seine Service Enseignement Esplanade Georges Marrane 94205 Ivry-sur-Seine Cedex

Dossier envoyé par mail:

scolaire@ivry94.fr





Demande de Dérogation

PREMIÈRE DEMANDE : □

NOM DE L'ÉCOLE SOUHAITÉE :

 \square Maternelle \square Élémentaire

pour la commune d'Ivry sur Seine \square d'une autre commune \square

Rentrée scolaire de septembre 2025 Date butoir de réception des dossiers : MERCREDI 7 MAI 2025

Ville:

RENOUVELLEMENT

Niveau de classe en septembre 2025 (obligatoire) :

		\square PS \square MS \square GS \square CP \square CE1 \square CE2 \square CM1 \square CM2		
Enfant concerné				
	Nom et prénom(s)			
Date de naissance :		☐ Féminin ☐ Masculin		
École fréquentée actuellement (obligatoire)				
École de secteur de résidence (obligatoire)				
Renseignements conce	rnant les parents			
Cocher la case corresponda	•			
Situation de famille : ☐ Ma	ıriés – □ Divorcés - □ Veuf(ve	r) – 🏻 Séparés	s — □ Célibataire - □ Union libre - □ PACS	
	État Civil			
	Représentant 1		Représentant 2	
Nom				
Prénom				
Adresse				
Code postal				
Ville				
¹ Adresse électronique				
¹ 2 portable				
a domicile				
★ travail				
Situation professionnelle				
	Représentant 1		Représentant 2	
² Situation professionnelle (justificatifs obligatoires)				
¹ Adresse de travail ou de formation				
¹ Code postal du travail ou de formation				
¹ Jours de travail ou de formation				
¹ Horaires de travail ou de formation				

¹ À renseigner obligatoirement

² Justificatifs à joindre obligatoirement

Frères et sœurs scolarisés

Nom et prénom	Date de naissance	Établissement scolaire fréquenté

Écrire obligatoirement le motif de la demande ou complément d'information et/ou joindre un courrier

Date:

Signature (obligatoire)

Cadre réservé à l'administration

Demande de dérogation : pour la commune d'Ivry sur Seine ☐ pour une autre commune ☐			
Nom de la commune de résidence			
Dérogation	Accord □ Refus □		
Convention de gratuité réciproque concernant les frais de scolarité	Accord □ Refus □		
Prise en charge des frais de repas	Accord □ Refus □		
Prise en charge des frais de classe de découverte	Accord □ Refus □		
Prise en charge des frais d'activités périscolaires	Accord □ Refus □		
Date :	Signature et cachet de la commune d'accueil		

Transmission du dossier complet aux adresses postale ou courriel cités ci-dessous

Tous dossiers incomplets, non signés et/ou ne correspondant pas aux critères énoncés sur le site ivry94.fr ne seront pas pris en compte.

Mairie d'Ivry sur Seine

Direction Scolarité et Accueils de Loisirs Éducatifs Service Enseignement

Esplanade Georges Marrane 94205 Ivry-sur-Seine Cedex Courriel: scolaire@ivry94.fr